

Zeitschrift: Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles
Herausgeber: Société des Sciences Naturelles de Neuchâtel
Band: 15 (1881)
Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Rameau de Sapin.

Neuchâtel, le 1^{er} décembre 1881.

Ce journal paraît une fois par mois. On s'abonne au
prix de fr. 2.50, par an, chez M. le Dr Guillaume à Neuchâtel

Le Crêt Tacconnet.

Dans le numéro de septembre du Rameau de Sapin nous avons laissé Jacobel devant le Grand Frédéric qui lui demandait pourquoi il avait pris les armes contre son souverain. La réponse de l'officier neuchâtelois en imposa au roi, qui, d'une voix radoucie lui dit :
« Allons, je vois que vous connaissez bien vos franchises. Eh bien puisque vous êtes Neuchâtelois, dites-moi ce qu'on cueille sur le Crêt Tacconnet. »
— « Des berlettes, Sire, et des pipolets ».

Le Crêt Tacconnet a maintenant presque entièrement disparu. Il ne reste de cette colline que la partie ouest dite la Tacconnière proprement dite qui n'avait pas été comprise dans le projet de déblaiement.

Pendant les trois dernières années les entrepreneurs ont exploité environ 195000 mètres cubes de roche qui ont servi au remplissage du lac devant la promenade du faubourg. Si l'on ajoute ce que les mulets ont transporté en 1877 pendant la régie municipale on obtient 200000 mètres cubes indiqués comme évaluation du cubage de la colline.

Par l'enlèvement du Crêt Tacconnet on a gagné devant la gare de Neuchâtel une surface horizontale de terrain d'environ 23700 mètres carrés, formant une terrasse du haut de laquelle on jouit d'une vue splendide sur le lac et les Alpes. Les terrains gagnés sur le lac ont une superficie totale de 69900 mètres carrés, soit 7700 mètres carrés au sud du Collège municipal et 62200 mètres carrés à l'est de ce bâtiment. Sur cet emplacement on a commencé à construire des habitations et l'édifice destiné à recevoir le Musée de peinture.

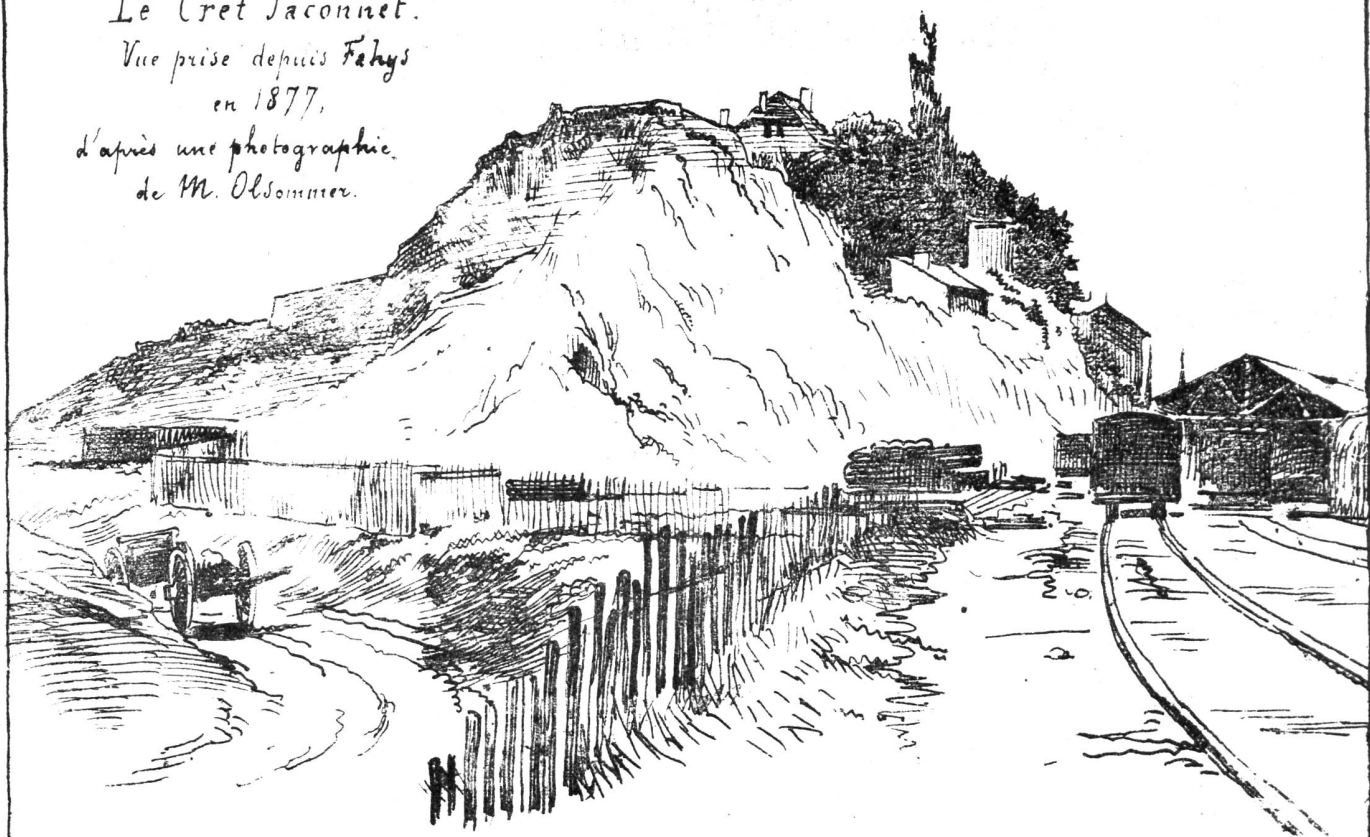
Pendant l'exploitation du Crêt Tacconnet, il y a eu quatre éboulements, le premier a eu lieu le 29 mars 1879, sous la "Haute Folie" le second le 20 juin 1879, le troisième le 22 novembre de la même année et le quatrième le 20 mars 1880. Les bancs de roche calcaire avaient une inclinaison de 30° et alternaient parfois avec une mince couche de marne, circonstances qui expliquent les éboulements survenus. Il n'y a eu que deux ouvriers blessés grave-

Oeillet des Chartreux. *Dianthus Carthusianorum*. I.

Le Crêt Tacconnet.

Vue prise depuis Fehys
en 1877,

d'après une photographie
de M. Olsommer.



ment pendant toute la durée des travaux.

Les fossiles rencontrés dans les couches du Crêt Tacconnet étaient peu nombreux et représentaient les espèces que l'on observe d'habitude dans le calcaire néocomien.

X.

Le Cassenoix (*Nucifraga caryocatactes*). — Une surprise.

Le Cassenoix est bien mal à propos appelé de ce nom, car il ne mange pas de noix et se nourrit essentiellement de noisettes, qu'il avale entières sans les casser. Les lecteurs du Rameau de Sapin peuvent voir une image fidèle de cet oiseau, reproduite par Madame Favre, notre artiste regrettée, dans le Numéro de décembre du journal de l'année 1868. Le Cassenoix est de la taille d'un geai et habite les forêts de sapin de la Montagne; il est introuvable dans notre vignoble; cependant j'en ai vu un exemplaire tiré dans le bas pays, dans une circonstance que je n'oublierai jamais.

Je me trouvais en vacances chez mes parents, qui habitent un village du canton de Neuchâtel, dans le Vignoble. Un matin en flânant dans la campagne, je suivis un sentier, qui, après avoir serpenté un certain temps dans les blés, me conduisit dans une combe solitaire arrosée par un ruisseau aux rives ombragées de saules et de buissons touffus.



M'étant assis près d'un noisetier, je sortis un album de ma poche et me mis à dessiner. Absorbé par mon travail, je prêtai peu d'attention à un léger bruit que j'entendis derrière moi, comme quelqu'un qui marcherait avec précaution; c'est un renard à l'affût d'une proie, pensai-je. Au bout de quelque temps d'un profond silence, je perçus un nouveau bruit, comme un froissement de branches dans le noisetier contre lequel j'étais pour ainsi dire adossé. Je ne jugeai pas nécessaire de me retourner pour voir ce que signifiait ce bruit insolite. C'est un oiseau qui se glisse dans le feuillage, me disais-je mentalement. Il se passa encore quelques minutes, lorsque je ressentis un léger chatouillement à la racine du nez, comme il arrive lorsqu'on s'enrhume du cerveau et tout à coup j'éternuai si bruyamment qu'un geai perché sur un arbre voisin s'envola à tire d'aile. — "Vous avez tout de même une fière chance! s'écria une voix formidable qui semblait sortir de dessous terre. "Une seconde de plus et vous étiez un homme mort. J'avais le doigt sur la détente de mon fusil et j'allais faire feu quand vous avez éternué." — Je me retournai brusquement en écoutant ces paroles et dans mon saisissement mon album roula à terre. Horreur! J'aperçus un canon de fusil qui sortait du buisson à deux pieds de distance au plus de ma personne; puis l'arme, mue par une force invisible, retrograda et finit par disparaître entièrement. Un instant après un grand gaillard, à la barbe inculte, sortit de la verdure dans laquelle il était blotti, traînant par le canon une

longue canardière dont la crosse ferrée traçait un profond sillon dans l'herbe de la prairie. — Vous vouliez donc m'assassiner ?" criai-je à cet individu en me levant exaspéré. — Oh non ! Pas tout à fait ! Je prenais votre chapeau pour une bête sauvage je le voyais entre deux branches se lever et s'abaisser continuellement et je me demandais depuis dix minutes environ ce que je devais faire ; enfin, je me suis dit, lâche ton coup de fusil d'abord et tu verras bien après quel gibier tu auras abattu. Quand vous avez éternué, je me suis dit : Halte ! mon garçon, ne tire pas, c'est une "gens". — Sur ces derniers mots mon homme éclata de rire, en me considérant d'un air goguenard. Tirant une bouteille d'une gibecière qu'il portait en sautoir, il me la présenta. — Buvez un coup sur la peur ! C'est du fameux, du raide ! — Je refusai. — "Vous n'en voulez pas ? eh bien, dans ce cas, j'en boirai pour vous", et joignant l'effet aux paroles, il avala une forte lampée du liquide contenu dans le flacon. Puis il sortit de son sac un oiseau tacheté. — "Vous me direz bien le nom de cet animal, je l'ai tué il y a une heure." — "C'est un casse-noix" répondis-je d'un ton maussade. — Eh bien moi, je crois que c'est un oiseau d'Afrique". — Coupant court à la conversation qui commençait à m'agacer terriblement, je ramassai mon album et je m'esquivai, ne jugeant pas nécessaire de faire plus ample connaissance avec cet individu qui me parut être étranger au pays. J'avais déjà fait une vingtaine de pas dans la direction du village, qu'il me lâcha encore une bordée de paroles de sa voix de bassetaille. — "Faut pas vous vexer ; erreur ne fait pas compte. Mais aussi pourquoi porter sur la tête un chapeau jaune, c'est votre faute après tout, je croyais que j'avais une bête sauvage au bout de mon fusil". — Sur cette tirade je me décoiffai pour regarder mon couvre-chef. Je l'avais apporté d'Allemagne où j'étudiais et je crois que dans toute la République et Canton, il n'avait pas son pareil pour la forme et la couleur.

Depuis cette aventure, je n'ai plus porté que des chapeaux noirs et je n'ai jamais vu de casse-noix dans un musée, sans me souvenir aussitôt de l'inconnu à la canardière. Quelquefois il m'arrive de croire que j'ai eu affaire avec Méphistophélès en personne. Y.

Nous accusons réception de plusieurs communications, qui nous ont été envoyées par des abonnés du Rameau, entr'autres d'un article sur la vipère. Nous avons également reçu les Bulletins hectographiés, que publient les sections du Club jurassien de Neuchâtel et de Colombier. Les travaux que renferment ces bulletins font honneur aux membres de ces deux sections. Les plus intéressants seront à l'occasion insérés dans le Rameau de Sapin. Sur ce, nous souhaitons une bonne année à nos abonnés et nous leur disons : Au revoir !